



DESREUMAUX Paul

Naissance : 19 octobre 1921 à Houplines.

Domicilié à : Armentières.

Père : Louis Joseph DESREUMAUX.

Mère : Anne Marie QUÉMÉNER.

Fratricité : 2 sœurs et 1 frère.

Situation : célibataire.

Profession : ajusteur outilleur aux Usines de Fives à Lille jusqu'au 24 décembre 1940 puis garçon de courses

Décès : 18 avril 1942 au camp de Souges (Gironde).

Informations :

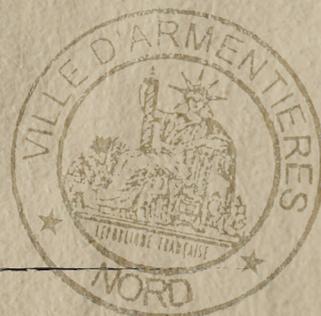
Membre du réseau de renseignements « SR Kléber », Paul Desreumaux effectue des missions de contre-espionnage. Il est arrêté par la police allemande à Angoulême le 20 décembre 1941 en raison de ses activités de résistance. Il a été dénoncé par le passeur chargé de l'aider à franchir la ligne de démarcation. Convaincu d'espionnage, il est condamné à mort et fusillé le 18 avril 1942 au camp de Souge près de Bordeaux.

Son supérieur, le commandant Lochar d le qualifie « d'agent magnifique, résistant de la première heure ». À titre posthume, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur et reçoit la Médaille de la Résistance.

1939 - 1945

DESTINS DE GUERRE

Itinéraire en mémoire de victimes de la Seconde Guerre Mondiale à Armentières



Bordeaux le 18 avril 1942

« Bien chers parents,

J'ai une grande peine à vous annoncer, mais ne vous en faites surtout pas car c'est pour notre patrie « La France ».

Quand vous recevrez cette lettre j'aurai cessé d'exister. Je suis fusillé aujourd'hui, mais j'ai toujours espoir en Là-Haut.

Je vous demanderai de dire des prières pour moi et de faire dire des messes pour moi. Je suis aidé par Monsieur l'abbé Mabilles, qui est l'aumônier de la prison.

C'est peut-être malheureux de mourir à vingt ans, mais je mourrai sans crainte, en bon français que je suis et en bon chrétien, et Là-Haut je prierai pour vous.

Je viens de me confesser et de communier ce matin et avec beaucoup de courage ; j'en aurai jusqu'au bout. Enfin c'est le destin et l'on ne peut rien y changer.

Toutes mes affaires vont vous être retournées, gardez les précieusement et pieusement en souvenir de moi. Pensez souvent à moi, priez pour moi.

J'aurai bien voulu vous voir avant, mais malheureusement cela m'est impossible. J'ai eu espoir jusqu'au bout, mais je n'ai même pas pu voir mon grand camarade Ernest Lombart.

Adieu à tous les amis et à toute la famille. Pensez à moi très souvent et priez pour moi.

Quand la guerre sera finie, vous aurez une très grande pension pour moi qui servira à élever mon petit frère.

Adieu chers parents, je vous reverrai Là-Haut plus tard, où nous nous rencontrerons plus tard.

Je vous demanderai de toujours considérer ma fiancée comme votre fille, car elle m'aimait beaucoup et vous aimait beaucoup sans vous connaître. Écrivez souvent à ma fiancée, d'ailleurs je vais l'avertir et lui demander qu'elle vous écrive aussi. Laissez lui quelques unes de mes affaires en souvenir, car je l'ai beaucoup aimée. N'ayez pas de peine pour moi. Vous aurez l'honneur d'avoir eu un fils qui est mort en défendant sa patrie, en faisant le sacrifice de sa vie pour elle.

Adieu, chers Parents, adieu Gnette ! Je penserai à vous et à elle jusqu'au bout. Adieu, Gillette ! Adieu Mugnette ! Adieu, cher petit Claude ! Adieu, les amis et amies !

Votre fils qui, jusqu'au bout, pensera à vous et mourra en bon français et en bon chrétien et qui priera pour vous.

Votre fils : Paul Desreumaux. »

Lettre d'adieux de Paul à sa famille, le jour de son exécution le 18 avril 1942.

DESREUMAUX Paul

Préfecture du Nord

ÉTAT FRANÇAIS

NET DU PRÉFET

MT/RM

Lille, le 17 Juin 1942

*celle remise
Desreumaux
le 24 juin 42*

Le préfet du Nord
Préfet de la Région de Lille
à Monsieur le Maire d'Armentières

Objet: Exécution par les Autorités allemandes

Par lettre du 5 Juin courant, M. Emile DESREUMAUX, domicilié à Armentières, 7 rue d'Erquinghem, a exprimé le désir d'être renseigné sur la situation présente de son fils, M. Paul DESREUMAUX, détenu par les Autorités allemandes au Fort de Ha, Cellule 52 à Bordeaux.

M. le Préfet de la Gironde, Préfet de la Région de Bordeaux que j'avais consulté au sujet de l'intéressé, vient de me faire part de l'exécution, le 18 Avril 1942, au Camp de Souges, dans la commune de Martignas, de M. Paul DESREUMAUX, qui avait été condamné à la peine de mort, par les Autorités allemandes.

Je vous communique
donnant toutes les
Je vous serais
termes, avec tou

BLANCHARD TATÉ

de la famille DESREUMAUX.

J'ajoute que par courrier de ce jour, je demande à mon Collègue, M. le Préfet de la Gironde de vouloir bien me faire connaître la destination donnée aux objets appartenant à M. Paul DESREUMAUX.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la réponse qui me sera faite.

Blanchard

Lettre du Préfet du Nord informant le maire d'Armentières de l'exécution de Paul Desreumaux, Archives municipales d'Armentières, 4H 45

1939 - 1945

DESTINS DE GUERRE

Itinéraire en mémoire de victimes de la Seconde Guerre Mondiale à Armentières

